

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – GUATEMALA*

Tous les voyageurs doivent présenter à l'embarquement l'un des éléments suivants :

- Soit **Un certificat de vaccination complète** (deux doses sauf pour le vaccin Janssen) effectuée au moins 15 jours avant l'arrivée au Guatemala. Les enfants de moins de 12 ans en sont exemptés.

Attention : Les personnes n'ayant reçu qu'une seule dose (pour les vaccins à deux injections) ne sont pas considérées comme vaccinées par le Guatemala.

- Soit **Le résultat négatif d'un test PCR ou antigénique réalisé moins de 72 heures** avant l'arrivée au Guatemala (les enfants de moins de 10 ans en sont exemptés).

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier de vos certificats et formulaire.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Depuis le 1er août 2022, l'ensemble des restrictions sanitaires liées au Covid-19 pour le retour en France ont été suspendues.

Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination ou un test, ni de remplir un formulaire « PLF ».

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Assurez-vous que vos documents de voyage (passeport, billets d'avion, certificats, etc) indiquent tous le même nom.

† Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site <https://www.solidarites-sante.gouv.fr/information-de-schema-vaccinal-complet>

Date de la dernière mise à jour : 29/07/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..